



## Consultation publique en vue de l'extinction de l'éclairage public.

La commune de Campôme organise cette consultation sur l'extinction de l'éclairage public dans une optique de réduire le coût de la facture d'électricité, la pollution lumineuse et pour la préservation de l'environnement. Nous vous invitons à répondre à ce questionnaire avant le 15 février 2021.

Seriez-vous prêts à expérimenter, pour une durée de un an (hors juillet août), l'extinction de l'éclairage la nuit, dans un but économique et écologique ?

Oui

Non

Si oui, dans quelles tranches horaires ?

23h00- 06H00

00h00 - 06h00

23h00 - 05h00

(\*)

Si non, merci de nous faire part de votre point de vue.

### IDENTIFICATION

Sexe : F M (\*)

Age : - 25 ans 25-40 ans 40-55 ans 55-70 ans +de 70 ans (\*)

Résidence : Principale Secondaire (\*)

Vos suggestions :

(\*) Rayez les mentions inutiles

Merci de déposer vos réponses (Une consultation par personne) dans la boîte à lettres de la Mairie ou par retour de mail. Merci